

La Flotte à Block

Politiques scolaires

Veillez prendre le temps de lire et de comprendre toutes les clauses de ce document, car il constitue un contrat juridiquement contraignant entre vous et La Flotte à Block.

Inscription et paiement

1. Un formulaire d'inscription rempli et signé est requis pour commencer les cours réguliers. En signant le formulaire d'inscription, vous déclarez avoir lu et accepté les politiques et tarifs de La Flotte à Block.
2. Lors de l'inscription, les étudiants acceptent de terminer une année académique complète. Si un étudiant souhaite arrêter ses cours à mi-chemin de l'année scolaire, un remboursement ne sera pas possible. Les étudiants payant mensuellement seront facturés pour toutes les leçons restantes dans l'année académique en cours. Un remboursement n'est possible qu'en cas de re-localisation dans un autre pays (clause 16).
3. Pour les nouveaux étudiants et les étudiants de retour, il y a des frais d'inscription non remboursables uniques de 10 euros.
4. Les frères et sœurs des étudiants inscrits seront exemptés de nos frais d'inscription. L'exemption des frais d'inscription s'applique également à un 2e instrument pour le même élève.
5. En cas d'inscription à un cours supplémentaire en cours d'année, les frais administratifs seront à nouveau facturés.
6. Tous les frais de cours (ou le premier versement si vous choisissez le paiement mensuel) doivent être reçus avant la première leçon.
7. Une réduction de 10% sera appliquée au deuxième cours ou au deuxième enfant appartenant à la même famille. La réduction pourra être appliquée à un seul cours par famille et sera calculée sur le cours au tarif le moins élevé.
8. Pour les boursiers, nous appliquons une réduction supplémentaire. Pour appliquer la réduction boursier, nous devons consulter la documentation appropriée.
9. La décision sur l'applicabilité de la réduction boursier repose uniquement sur la Flotte à Block.
10. Les frais et politiques indiqués sur ce site Web sont valables pour l'année scolaire en cours. Ceux-ci ne seront pas modifiés pendant la période d'abonnement en cours. Un préavis sera donné pour tout changement dans les frais et politiques pour l'année suivante via notre site Web. Il est recommandé aux parents et aux élèves de consulter régulièrement notre site Web pour les mises à jour entre les saisons.

11. Si un retard de paiement nécessite l'envoi d'un rappel, des frais administratifs de 16 euros s'appliqueront à partir du deuxième rappel. Pour chaque rappel ultérieur effectué par La Flotte à Block, les frais de retard seront doublés comme suit:

1er rappel: pas de supplément.

2ème rappel: + 16 euros de frais de retard

3e rappel: + 16 euro + 16 euro (total 32 euro) frais de retard

12. En cas de non-respect des obligations financières, tous les frais de recouvrement seront à la charge du parent / tuteur légal de l'élève.

Présence et absence à la leçon

13. Si une maladie ou toute autre circonstance telle qu'un voyage scolaire, une journée sportive, des vacances prévues, la participation à des fêtes d'anniversaire, des examens, des célébrations scolaires, etc., empêche un élève d'assister à une leçon, l'élève n'a pas droit à une restitution financière ni à une leçon(s). Aucune compensation ni rattrapage ne sera effectué pour les cours manqués en raison de circonstances imprévues telles que catastrophes naturelles, intempéries, grèves et calamités.

14. En cas de maladie ou d'absence de l'enseignant principal, un enseignant suppléant sera fourni.

Fin des cours avant la fin de l'année scolaire

15. Si un étudiant souhaite terminer ses cours avant la fin de l'année académique, aucun remboursement n'est dû.

16. Lorsqu'un employeur demande à votre famille de déménager, une lettre ou un document officiel de votre employeur doit être fourni un (1) mois avant l'arrêt des cours. Les leçons restantes seront alors remboursées.

Politique de confidentialité

La Flotte à Block attache une grande importance à la protection de vos données personnelles. Dans cette politique de confidentialité, nous souhaitons fournir des informations claires et transparentes sur la façon dont nous traitons vos données personnelles. Nous mettons tout en œuvre pour garantir votre confidentialité et traitons donc toutes les données personnelles avec soin. La Flotte à Block respecte dans tous les cas les lois et réglementations applicables, y compris le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

La Flotte à Block collecte vos données personnelles via un formulaire d'inscription en ce qui concerne leur utilisation aux fins prévues de:

- Facturation
- Contact avec les parents / tuteurs et les étudiants par téléphone ou par e-mail pour assurer une planification, une collecte et une prise en charge efficaces des mineurs dans le cadre de la prestation de nos services éducatifs.

- Planification des performances des étudiants
- Conservation du nom et de la date de naissance des élèves conformément aux exigences fiscales, notamment le «Vrijstelling voor onderwijs in muziek», selon lequel les élèves de moins de 21 ans sont exonérés du b.t.w. Les formulaires d'inscription sont physiquement déposés à cet effet.

Nous avons pris les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité de vos données personnelles.

Nous vous encourageons à prendre conscience de vos droits concernant vos données personnelles, à le signaler et à vous engager à les respecter.

Vous pouvez lire sur vos droits [ici](#).

Si, après avoir lu notre politique de confidentialité, vous avez des questions sur notre traitement des informations, veuillez nous contacter.